

PROCÈS-VERBAL

Dixième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 10 décembre 2024 à 19 h au Centre des Loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Isabelle Blackburn	Secrétaire (2025)
Mme Lynda Fortin	Administratrice (2026)
M. Bertrand Gemme	Président (2026)
M. Michel Houle	Administrateur (2025)
Mme Myriam Reiss	Administratrice (2025)
Mme Lise Santerre	Administratrice (2025)
M. Maxime Turgeon	Vice-président (2025)
Mme Yanti Zhang	Trésorière (2026)

Membre sans droit de vote :

M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement
--	--

ABSENCES :

M. Marc-Antoine Adam	Administrateur (2026)
----------------------	-----------------------

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Marie Lagier	Cheffe d'équipe – consultations publiques
M. Martin Landry	Secrétaire de soutien à la rédaction
M. Jean-François Martel-Castonguay	Directeur, Division de la coordination des projets d'aménagement et de mobilité durable – Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
M. Jérôme Nadeau	Ingénieur et chef d'équipe – Équipe VivaCité
M. David O'Brien	Directeur de projet – mobilité et équipe VivaCité

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, huit personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 24-10-01 Ouverture de l'assemblée
- 24-10-02 Lecture de l'ordre du jour
- 24-10-03 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 12 novembre 2024
- 24-10-04 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale
- 24-10-05 Dossiers et enjeux d'intérêt pour le CQSS
- 24-10-06 Projets et implications du CQSS
- 24-10-07 Période de questions et commentaires du public
- 24-10-08 Trésorerie
- 24-10-09 Divers et correspondance
- 24-10-10 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

24-10-01 Ouverture de l'assemblée

M. Bertrand Gemme ouvre l'assemblée à 19 h 03.

24-10-02 Lecture de l'ordre du jour

Un point sera ajouté pour des paiements en lien avec la Fête nationale du Québec.

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAXIME TURGEON, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

24-10-03 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 12 novembre 2024

Une modification sera apportée au montant de la subvention versée par la Ville pour une activité qui n'a pas été réalisée.

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE SANTERRE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 12 novembre 2024.

24-10-04 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale

Mme Vallières-Roland aborde quatre sujets.

1^{er} sujet : le budget.

Pour l'année 2025, le budget de la Ville sera équilibré et le taux de taxe sera augmenté de 2,9 %, mais en deçà de l'inflation. Le budget vient aussi diminuer la dette, ce qui permettra

une marge de manœuvre pour les années futures. Ce sera la dixième année consécutive de diminution.

Elle indique qu'un certain nombre d'efforts ont été réalisés pour effectuer des compressions, notamment à l'égard d'un montant de 39,1 M\$ de dépenses administratives, le tout afin de dégager une certaine marge de manœuvre. Des besoins se sont manifestés de façon importante et nécessitent des investissements notamment la crise du logement, la lutte à l'itinérance et la sécurité publique afin de faire face à la hausse de la criminalité. Le site Internet de la Ville offre beaucoup d'information aux citoyens sur le budget, dont la diffusion des comités pléniers.

2e sujet : la sécurité routière.

La Ville est engagée dans une démarche de mise à jour de sa stratégie. Un atelier d'échange se tiendra en ligne, le 20 janvier 2025, et un deuxième, celui-ci en salle, le 22 janvier.

3e sujet : la révision de la politique de stationnement.

La Ville se densifie, ce qui entraîne des efforts pour optimiser les espaces de stationnement. Les dates suivantes sont à retenir :

- Présentation du projet de politique le 27 novembre;
- Sondage en ligne pour lequel les gens pourront répondre jusqu'au 15 décembre;
- Dépôt et adoption de la politique en 2025.

Une attention sera apportée quartier par quartier, en raison des réalités différentes pour chacun.

4e sujet : l'activité Féérique Saint-Sacrement, tenue le 7 décembre dernier sur le chemin Sainte-Foy.

Rappel que la Ville a investi 100 000 \$ pour dynamiser les artères commerciales. Le nombre de participants augmente à chaque occasion. Le succès revient également au conseil de quartier, à l'Association des gens d'affaires, etc.

24-10-05 Dossiers et enjeux d'intérêt pour le CQSS

➤ Présentation de l'équipe des corridors VivaCité (CVC) concernant le suivi du projet du chemin Sainte-Foy

Les trois membres de l'Équipe VivaCité procèdent à la présentation, laquelle peut être consultée via le lien suivant :

[Présentation du 10 décembre 2024](#)

Le bilan présente des données sur le débit auto (chemin Sainte-Foy et rues voisines), le débit piéton, et le débit vélo en saison et hivernal ainsi que les données économiques et commerciales.

Période d'échanges :

Mme Vallières-Roland rappelle les objectifs poursuivis au départ, notamment la sécurité des usagers du chemin Sainte-Foy qui est un des endroits les plus accidentogènes de la Ville. Le CVC permet également aux gens de se déplacer différemment et d'offrir des options afin de diminuer la congestion. Enfin, il permet d'augmenter le confort et la qualité de vie dans le quartier.

Mme Fortin remercie les présentateurs et a trouvé que les données sur la répartition du trafic sur les rues avoisinantes étaient intéressantes, ce qui répond à une crainte commune. Elle s'interroge sur la mesure de l'impact économique : est-ce que l'inflation a été intégrée à l'augmentation ? Et pourquoi la plus forte augmentation semble-t-elle se réaliser en hiver ?

M. O'Brien revient sur le constat qu'il n'y a pas de baisse. Le niveau de détail souhaité ne fait pas partie des données obtenues.

M. Daniel Guay, citoyen, félicite les représentants de la Ville, en tant qu'adepte du transport actif.

M. Gemme soulève un point technique : l'interdiction de tourner à gauche sur la côte Saint-Sacrement ne semble pas être prise en compte sur les outils GPS. M. O'Brien mentionne les interventions réalisées auprès de Waze et Google. Certaines bases de données qui ne sont pas reliées n'ont pas été mises à jour. Des rappels seront effectués auprès des fournisseurs.

Mme Santerre se demande ce qui a guidé le choix des rues avoisinantes pour obtenir des données. Elle revient aussi sur les comportements dangereux de cyclistes sur la piste. Elle demande si des données sur les accidents seront disponibles. M. Nadeau révèle que trois années sont nécessaires pour obtenir des données probantes. Concernant le choix des rues, celui-ci a été réalisé selon les corridors suggérés par les ingénieurs de la Ville ainsi que des plaintes de citoyens relatives à la circulation de transit.

M. Houle demande si les vélos en partage sont disponibles en hiver à Montréal. Ce n'est pas le cas. M. Martel-Castonguay considère que le taux de rétention des cyclistes en hiver est un succès. M. Houle revient sur la sécurité et se demande si la présence policière pourrait être augmentée. À ce sujet, M. Nadeau confirme que cela fait partie de l'arsenal disponible pour la Ville, au même titre que l'éducation et la sensibilisation.

Mme Blackburn remercie les présentateurs et se dit rassurée par les chiffres présentés. Elle mentionne que tous les midis elle part de l'avenue Madeleine-De Verchères jusqu'à l'avenue Holland et avoue se sentir moins en sécurité. Beaucoup de véhicules ne respectent pas les interdictions de tourner à gauche, ce qui entraîne de l'impatience des autres conducteurs. Elle souligne aussi la vitesse des vélos, elle ressent la vitesse des cyclistes qui passent lorsqu'elle est sur le trottoir. Le tronçon du Collège Stanislas suscite aussi des avertissements des cyclistes envers les piétons qui n'ont pas leurs raisons d'être. M. Nadeau note les commentaires et dit les prendre très au sérieux. M. O'Brien cite la campagne de sensibilisation déployée vers les cyclistes, mentionnant les bons comportements à adopter. M. Martel-Castonguay ajoute que les commentaires pourraient être formulés dans le cadre de la révision de la Stratégie de sécurité routière. Il cite également un sondage réalisé en 2023, lequel illustre les principaux irritants pour chaque clientèle. Il faut trouver des solutions pour que l'ensemble des usagers puisse cohabiter.

M. Philippe Corriveau, résident du quartier, aborde la circulation sur la rue Marie-Rollet. Il avoue avoir changé son trajet pour circuler sur d'autres rues parallèles, afin de pouvoir tourner à gauche sur l'avenue Holland.

M. Turgeon avoue être agréablement surpris des résultats. Il interprète les données : une part des véhicules a été remplacée par les vélos, le service à Vélo représente probablement une partie de l'augmentation. Il propose que ce service soit offert en hiver.

M. Gemme revient sur l'idée d'installer des clignotants sur les bollards qui sont près des intersections, combinés à un marquage sur la chaussée et un rétrécissement de la piste, le

tout afin de sécuriser les traverses aux feux rouges, notamment aux passages des écoliers. M. Nadeau commente que des tests sont réalisés sur les bollards, mais que l'important est la sensibilisation.

24-10-06 Projets et implications du CQSS

➤ **Suivi pour le projet d'initiative pour l'activité de formation de sculpture sur glace du 8 février 2025 en collaboration avec le Carnaval de Québec**

La subvention de la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm et celle de la Ville ont été reçues, le projet suit son cours.

➤ **Autobus en transit dans les rues résidentielles**

La réponse suivante a été reçue le 6 décembre dernier de la part de Mme Brigitte Lemay, Directrice des communications et affaires publiques du RTC :

Aux membres du Conseil de quartier de Saint-Sacrement

Nous accueillons avec ouverture votre résolution 24-09-45.

Cette dernière ayant été acheminée au RTC le 29 novembre, il est malheureusement impossible de libérer des ressources dans un aussi court délai pour votre rencontre du 10 décembre.

Nous communiquerons avec votre responsable des consultations publiques sous peu pour identifier une date en début d'année 2025.

Il nous fera plaisir de vous rencontrer pour échanger sur le transit de nos autobus dans votre secteur.

En vous remerciant sincèrement pour votre intérêt envers la mobilité durable.

➤ **Suivi pour la demande du fonds de 3 000,00 \$ du Programme de mobilisation à la sécurité routière 2024 à 2025 accordé par la Ville de Québec (projets)**

La demande a été déposée. L'activité consisterait en une vidéo où une personne serait vue en temps réel avec illustration de ce qui peut survenir si les différents usagers ne respectent pas la sécurité routière, et ce, au même moment.

➤ **Suivi du rôle du CQSS lors de démolitions de bâtiments (dépôt d'une résolution)**

Mme Fortin fait lecture de la résolution :

CONSIDÉRANT QUE, le conseil de quartier permet aux citoyens d'exprimer leurs opinions et préoccupations, notamment sur l'aménagement et la conservation du patrimoine;

CONSIDÉRANT QUE, le rôle du conseil de quartier est notamment d'émettre des recommandations ou des avis sur les projets de modifications ou sur tout projet touchant le quartier;

CONSIDÉRANT QUE, l'avis des citoyens est un intrant essentiel à la réflexion et aux décisions de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ);

CONSIDÉRANT QUE, pour chaque demande de démolition assujettie au R.V.Q. 3117, - Règlement relatif à la démolition d'immeubles patrimoniaux et d'autres immeubles assujettis à la compétence de la CUCQ, un avis public est publié sur le site de la Ville et une affiche est visible sur le terrain de la propriété;

CONSIDÉRANT QUE, cette façon de faire est une information passive et impose une charge supplémentaire aux membres du conseil de quartier qui doivent trouver par eux-mêmes l'information sur les démolitions plutôt que de la recevoir en toute transparence;

CONSIDÉRANT QUE, la CUCQ aurait avantage à optimiser et à moderniser ses modes de consultation et d'information et ainsi faire preuve de plus d'ouverture envers les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE, le conseil de quartier est un partenaire privilégié de la Ville de Québec;

CONSIDÉRANT QUE, l'information et la mobilisation des résidents est un excellent moyen pour favoriser un urbanisme citoyen.

Résolution 24-10-57

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE SANTERRE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU, de faire une demande officielle à la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) afin que celle-ci informe systématiquement le conseil de quartier de Saint-Sacrement à propos des demandes de démolitions sur le territoire du quartier. Ainsi, cela favorisera l'information et la gestion du changement par les citoyens concernés de même que leur mobilisation autour des enjeux d'urbanisme et de conservation.

➤ **Suivi de la Conférence internationale : La santé durable, vecteur de progrès socioéconomique**

M. Houle a participé à la rencontre et mentionne la présence du maire Marchand. Un des faits à retenir lors de cette rencontre selon les intervenants est que le tour de taille est un facteur important pour assurer la santé. L'investissement dans l'éducation et la prévention devrait être priorisé. L'exercice physique est la clé pour être en santé, sinon le système de santé ne pourra plus répondre à la demande.

➤ **Suivi sur l'activité Féérique Saint-Sacrement du 7 décembre 2024**

Plusieurs personnes sont venues participer malgré le temps froid. Ce fut un succès !

➤ **Suivi de la séance d'information du 19 novembre 2024 sur le Centre de relation avec les citoyens de la Ville de Québec (311) et le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) pour les conseils de quartiers**

Séance intéressante et nouvelle directrice très dynamique. Des données ont été demandées sur les principales causes d'appel pour chacun des quartiers. La directrice confirme un retour à ce sujet.

➤ **Politique de stationnement en révision**

Mme Santerre a participé à la consultation. Des données intéressantes ont été présentées, mais il est difficile de se positionner. Elle a compris que la Ville allait mener des consultations plus pointues pour des quartiers spécifiques. Elle trouvait intéressant que la consultation révèle qu'il y a un coût en lien avec le stationnement public.

➤ **Suivi de la Table de concertation vélo (TCV)**

M. Turgeon a assisté à la dernière rencontre. Le mois du vélo en mai 2025 comprendra un événement « convergence vélo ». Les citoyens partiront de partout en ville et convergeront vers une destination centrale commune.

➤ **Suivi du Centre des Loisirs Saint-Sacrement (CLSS)**

Le directeur, M. Charles Dufour, assiste à l'assemblée. Mme Fortin précise que les inscriptions sont ouvertes pour la programmation hivernale 2025. Le site Internet du CLSS a aussi été revampé.

➤ **Suivi de la fabrique de la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard (PSPJE)**

L'élection des marguilliers s'est tenue la semaine dernière. Le mandat de M. Gemme a été renouvelé, de même que M. Louis Bélanger. M. Étienne Hivert a été remplacé par Mme Élisabeth Farinacci. Une aide de 5 000 \$ a aussi été accordée à Espace Communautaire Saint-Sacrement.

La paroisse est toujours à la recherche de bénévoles.

Les chèques de capitation peuvent désormais être libellés directement au nom de la paroisse.

➤ **Suivi du comité de revalorisation de l'Espace Communautaire Saint-Sacrement**

M. Turgeon informe l'assemblée que l'organisme a complété son financement et pourra obtenir une pleine subvention auprès du Conseil du patrimoine religieux du Québec. Une étude sera démarrée dès janvier 2025 et des activités publiques sont prévues. Un projet avec un plan d'affaires devrait être obtenu à terme.

24-10-07 Période de questions et commentaires du public

M. Daniel Guay, membre de la Table citoyenne Littoral Est fait une courte présentation, mais reviendra plus en détail en janvier 2025. Il questionne Mme Vallières-Roland concernant le projet de terminal de conteneurs à la baie de Beauport. Ce terminal fera du bruit, de la poussière, augmentera la circulation et dérangera les citoyens. Il ne comprend pas pourquoi l'administration municipale soutient ce projet. Des études étrangères indiquent que les terminaux de conteneurs polluent et le quartier Limoilou est déjà affecté par les activités portuaires.

Mme Vallières-Roland affirme que les considérations des citoyens sont écoutées. Elle revient sur la hausse de la norme de nickel et les outils utilisés pour mesurer la qualité de l'air. Ces gestes ont permis de dénouer des enjeux. La Ville de Québec est une ville portuaire et maritime. Les citoyens doivent attendre la présentation du projet pour pouvoir l'analyser en toute connaissance de cause. La consultation n'a pas débuté. M. Guay conclut que la santé des citoyens est sacrifiée. L'industrie contrôlera l'opinion publique.

Mme Santerre ajoute que des données probantes existent et que des chercheurs ont démontré que la pollution de l'air augmente le nombre de décès. Le défi réside dans la cohabitation entre l'industrie portuaire et les citoyens.

Mme Reiss souhaite remercier le CLSS pour l'accueil de la soirée de Noël de l'organisme dont elle fait partie.

M. Corriveau discute du transit des autobus qui avait été discuté à la dernière réunion du conseil. À ce moment, une ordonnance avait été prise pour éliminer deux stationnements sur la rue Eymard laquelle fait suite à une requête du RTC, qui considérait qu'ils complexifieraient le virage des autobus qui empruntent la rue Eymard. Mme Vallières-Roland a observé des simulations et il était impossible de tourner de façon sécuritaire avec des voitures stationnées. Il s'agit donc de questions de sécurité. Elle ajoute que les trajets 92 et 94 ont été modifiés à la demande des aînés. Il s'agit de trouver un équilibre.

24-10-08 Trésorerie

- **Paiement de 120,00 \$ au secrétaire de soutien ([Résolution 23-04-20](#))**

Résolution 24-10-58

SUR UNE PROPOSITION DE MME MYRIAM REISS, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la facture de 120,00 \$ au secrétaire de soutien à la rédaction pour la rédaction du procès-verbal du 10 décembre 2024.

- **Paiement de 101,09 \$ à M. Bertrand Gemme pour déjeuner de travail**

Résolution 24-10-59

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer une somme de 101,09 \$ à M. Bertrand Gemme pour la tenue d'un déjeuner de travail avec les administrateurs le 23 novembre dernier.

- **Paiement de 300,00 \$ à M. Michel Houle pour les spectacles de Noël intergénérationnels**

Résolution 24-10-60

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE SANTERRE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer une somme de 300,00 \$ à M. Michel Houle pour la tenue de spectacles de Noël intergénérationnels.

- **Adoption des paiements suivants en bloc**

Résolution 24-10-59

SUR UNE PROPOSITION DE MME YANTI ZHANG, DÛMENT APPUYÉE PAR M. BERTRAND GEMME, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'approuver les paiements suivants, réalisés au cours de l'année 2024 :

- Chèque 459 : 150,00 \$ Animation pour la Fête nationale du Québec à M. Pascal Guérard;
- Chèque 460 : 150,00 \$ Animation pour la Fête nationale du Québec à Mme Olfa Bousalem;
- Chèque 461 : 150,00 \$ Animation pour la Fête nationale du Québec à Mme Camille Couture;
- Chèque 462 : 150,00 \$ Animation pour la Fête nationale du Québec à Mme Andréanne Huard;
- Chèque 464 : 378,62 \$ Remboursement à M. Michel Houle pour les dépenses de la Fête nationale du Québec;
- Chèque 465 : 423,32 \$ Remboursement à M. Bertrand Gemme pour les cartes cadeaux de la Fête nationale du Québec (410,00\$) et des bouteilles d'eau pour l'AGA (13,32\$, approuvé en avril) ;
- Chèque 466 : 150,00 \$ Animation pour la Fête nationale du Québec à M. Yuxing Zhu ;
- Chèque 467 : 1 668,57 \$, 4^e paiement pour la vidéo de la sécurité routière ;
- Chèque 472 : 194,53 \$ Remboursement à M. Michel Houle pour les dépenses de la Fête nationale du Québec (approuvé en septembre) ;
- Chèque 473 : 739,42 \$ Remboursement à Mme Myriam Reiss pour les dépenses de la Fête nationale du Québec (approuvé en septembre).

24-10-09 Divers et correspondance

➤ Formations ou rencontres

Sujet	Date	Heures	Nbre membres CA
Comité de requalification de l'église du Très Saint-Sacrement (ECSS)	18 nov. 2024	19h00 à 21h30	2
Séance d'information sur le centre de relations avec les citoyens (311 et 911)	19 nov. 2024	19h00 à 21h00	2
Déjeuner de travail du CQSS	23 nov. 2024	8h30 à 10h30	6
Consultation publique sur le projet de politique de stationnement	27 nov. 2024	19h00 à 21h00	1
Journée de la santé durable	3 déc. 2024	9h00 à 16h00	1
Séance d'information sur la stratégie de sécurité routière 2025 - 2029	4 déc. 2024	19h00 à 21h00	1
Assemblée des paroissiens de la fabrique de la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard	5 déc. 2024	19h00 à 20h00	3
Rencontre mensuelle des marguilliers de la fabrique de la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard	5 déc. 2024	20h00 à 21h15	1
Féerie Saint-Sacrement	7 déc. 2024	11h00 à 15h00	5

➤ **Suivis et réponses des résolutions adressées à la Ville de Québec pour les transferts de sommes d'argent afin de les affecter à de nouveaux projets**

La réponse suivante a été obtenue de la Ville concernant les transferts de sommes d'argent afin de les affecter à de nouveaux projets :

Le projet de banque de photographies du quartier a fait l'objet d'une subvention de 700 \$ octroyée par la Ville en 2021.

Voir : [Extrait de Résolution CE-2021-1536](#)

Le conseil de quartier n'a finalement dépensé que 50 \$ et il souhaite allouer les fonds restants (650 \$) à deux autres projets en cours ou à venir.

Selon les règles de bonne gestion financière, les fonds restants doivent être remboursés à la Ville ou une demande doit être faite à la Ville pour pouvoir reporter ou utiliser la subvention à d'autres fins que pour le projet présenté si celui-ci n'est pas réalisé.

Étant donné que les fonds n'ont pas été entièrement dépensés, le Service des relations citoyennes et des communications (SRCC) autorise le transfert des fonds restants (650 \$) vers le projet de spectacles de Noël intergénérationnels (300 \$) et vers le projet d'activité de sculpture sur glace (350 \$).

Toutefois, nous souhaitons porter à votre attention qu'à l'avenir, si un projet bénéficiant d'une subvention de la Ville n'est pas réalisé selon l'échéancier présenté, une demande de report des fonds ou de réattribution des fonds à un autre projet devra être faite à la Ville d'ici la fin de l'année financière pour laquelle la subvention a été accordée, à défaut de quoi le montant versé sera déduit de la subvention de fonctionnement de l'année suivante, tel que stipulé à l'article 118.8 du [R.R.V.Q. chapitre F-1 - Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier](#) :

118.8. La subvention est versée au conseil de quartier et doit être utilisée exclusivement à la réalisation du projet. Toute somme non dépensée à cette fin doit être remboursée à la Ville. À défaut, cette somme est déduite de la subvention de fonctionnement de l'année suivante.

➤ **Google Workspace**

Une rencontre se tiendra jeudi soir pour les administrateurs où il y aura une démonstration de cet outil de travail.

➤ **Image de marque du conseil de quartier**

Le projet de présentation a été reporté au début de 2025.

24-10-10 Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MYRIAM REISS, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 20 h 44.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 14 janvier 2025.

Martin Landry

Secrétaire de soutien à la rédaction

Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
24-09-45 – circulation de transit des autobus	Ville de Québec	Demander à la ville qu'un représentant du RTC soit présent lors de la prochaine assemblée, prévue le 10 décembre, pour expliquer les déplacements des autobus dans le quartier et la question du transit dans les rues résidentielles	Réponse reçue du RTC : un représentant sera présent à une prochaine rencontre à identifier
24-10-41 - dépôt d'un projet d'initiative pour l'activité de formation Sculpture sur glace du 8 février 2025 en collaboration avec le Carnaval de Québec	Ville de Québec	- subvention de 4 255,99 \$ pour un projet d'initiative visant la tenue d'une formation de sculpture sur glace le 8 février 2025 et que le restant des sommes sera assumé par une demande de partenariat via le Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm et avec l'organisation du Carnaval du Québec; - faire l'annonce de cette activité sur le site Web d'événements et tous les autres endroits disponibles, et ce, sans frais.	Subvention obtenue
24-10-40 – Corridor VivaCité	Ville de Québec	Demander à la ville qu'un représentant de l'équipe VivaCité soit présent lors de la prochaine assemblée, prévue le 12 novembre, pour venir expliquer les chiffres d'achalandage et d'utilisation du corridor VivaCité du chemin Sainte-Foy et en savoir plus sur les autres projets de corridors VivaCité.	Le représentant sera présent à l'assemblée de décembre
24-09-33 – mémoire du CQSS sur la Stratégie de sécurité routière 2025-2029	Ville de Québec	Mandater Mme Lise Santerre et M. Marc-Antoine Adam afin de rédiger le mémoire, tout en rappelant que celui-ci doit être déposé à la ville avant le 1er octobre 2024	Mémoire déposé
24-09-32 – Projet communauté bleue	Ville de Québec	Adopter le Cadre de référence afin que Québec devienne une Communauté bleue, soit les trois résolutions suivantes: 1. Que la Ville de Québec reconnaisse et affirme que le droit à l'eau potable et aux services d'assainissement est un droit de la personne ; 2. Que la Ville de Québec mette fin progressivement à la vente de bouteilles d'eau jetables dans les installations municipales, les concessions détenues ou gérées par la municipalité et les machines distributrices qui se trouvent dans les établissements publics, à condition qu'il y ait un accès à l'eau potable municipale dans ces établissements ; 3. Que la Ville de Québec s'oppose à la privatisation, sous toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau	

		<p>et d'eaux usées dont elle est propriétaire et s'engage à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services ;</p> <p>Et que la Ville s'engage de plus à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir plus de pichets d'eau pour les assemblées et les activités municipales ; - Lancer une campagne de sensibilisation auprès du personnel et de la population pour expliquer les raisons qui sous-tendent ces décisions ; - S'opposer à la privatisation, sur toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau et d'eaux usées, y compris par l'entremise de partenariats public-privé ou de contrats de service de courte durée, et de s'engager à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services ; - Encourager le gouvernement fédéral à assumer sa responsabilité visant à soutenir les infrastructures municipales en investissant dans un fonds national d'infrastructures d'eau et d'eaux usées répondant aux besoins croissants en matière de renouvellement et de prolongement des systèmes d'eau et d'eaux usées, ce fonds devant financer uniquement des projets publics ; 	
24-09-31 – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	Emploi et Développement social Canada	Obtenir une subvention pour organiser des spectacles visant à contrer la solitude chez les aînés	
24-09-28 – Sécurité près des intersections principales	Ville de Québec	Mener une campagne de communication et de sensibilisation structurée pour rejoindre les usagers de la route et les sensibiliser aux comportements; Instaurer et assurer une surveillance policière des voies	
24-05-21 - Demander de mettre en place à nouveau ce type de mobilier extérieur afin que les citoyens du quartier Saint-Sacrement puissent se rencontrer et échanger entre eux d'une manière confortable et sécuritaire dans les parcs Saint-Sacrement et Notre-Dame-de-Bellevue.	Ville de Québec	Mettre en place à nouveau le mobilier extérieur dans les parcs du quartier	Depuis 2023, d'autres investissements ont été priorisés par les autorités pour animer les quartiers pendant la saison estivale
24-05-20 - Demande de projet d'initiative pour la somme de 1 100,00 \$ afin de soutenir l'importance et	Ville de Québec	Obtenir une subvention pour l'installation d'une installation de réparation de vélo dans le quartier	La subvention a été obtenue

l'utilité d'une installation de réparation de vélo dans le quartier			
24-05-13 - Demander d'aménager les infrastructures nécessaires afin d'obtenir un réseau Wi-Fi gratuit et fiable entre les intersections du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Holland incluant le périmètre du secteur de l'église du Très-Saint-Sacrement ainsi que tout le chemin Sainte-Foy jusqu'à l'intersection de l'avenue Madeleine-de-Verchères	Ville de Québec	Obtenir un réseau Wi-Fi gratuit et fiable sur les principales rues du quartier	Le Wi-Fi devrait être déployé dans la prochaine année dans ce secteur
24-05-12 - Demande de subvention d'un montant de 2 350,00 \$, pour un projet d'initiative afin de s'impliquer comme partenaire dans l'organisation de la Fête nationale du Québec dans le quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Obtenir une subvention à la Ville, d'un montant de 2 350,00 \$	La subvention a été obtenue
23-07-48 - Installation de poubelles publiques dans le quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Installation de poubelles (déchets et recyclage) à des endroits stratégiques dans le quartier Saint-Sacrement	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-47 - Atténuer le problème de manque de stationnement dans le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Location de 10 à 15 espaces de stationnement à l'église du Très-Saint-Sacrement via la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard.	Première réponse favorable de la Ville de Québec. En cours d'analyse pour la finalisation d'une entente. Voir le procès-verbal du 14 novembre 2023 : La Ville a déjà confirmé à la fabrique Saint-Pierre-Julien-Eymard qu'elle est favorable à la location d'espaces de stationnement sur la propriété de l'église. Dès qu'une entente aura été conclue avec la fabrique, les espaces seront rendus disponibles. Cette entente doit tenir compte de divers paramètres (techniques et financiers) qui s'appliquent également à des ententes existantes avec d'autres fabriques.
23-05-29 – Projet commun en sécurité routière, mai 23	Conseils de quartier	Désignation d'un représentant sur le comité de projet.	Le président M. Gemme fait partie du comité d'organisation

23-05-27 – Chroniques d'un barbier, mai 23	Conseil de quartier	Accompagner un commerçant dans la rédaction de ses mémoires et les publier	En cours, suivi par Isabelle Blackburn
23-03-14 – Accès au parc de l'école primaire Holland, mars 23	Groupe de citoyens	Appui à la démarche citoyenne du quartier pour obtenir un accès au parc de l'école primaire Holland.	En attente de réponses de la conseillère municipale

Légende : BPT Bureau de projet du tramway.